

## 56<sup>ÈMES</sup> JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

# Extension de l'appel à communication jusqu'au 24 mai 2019

Le thème retenu pour les prochaines Journées Santé-Travail, des 15 et 16 octobre prochains, est celui des « *Nouvelles pratiques des SSTI* ».



**JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL 2019**  
**présanse**  
 PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL  
 Février 2019

**Nouvelles pratiques des SSTI**

Le secteur de la Santé au travail a vu se succéder des réformes, entraînant des transformations majeures des actions des Services de Santé au Travail.

Les prochaines Journées Santé-Travail de Présanse accroîtront ainsi, les nouvelles pratiques des SSTI mises en œuvre afin de répondre aux évolutions du monde du travail et de la science.

Durant deux jours, les SSTI feront connaître des initiatives pouvant se généraliser ou se transférer, et pourront ainsi valoriser leurs actions en faveur des entreprises et des salariés, mais également faire état de leurs modifications organisationnelles.

Chacun est invité à adresser une proposition de communication autour des thèmes et sous-thèmes suivants :

**1. Suivi de l'état de santé**  
 a. Nouvelles modalités de suivi de l'état de Santé, notamment en fonction du âge et des risques.  
 b. Actions mises en œuvre sur des risques émergents.  
 c. Organisation de la consultation, protocole, télé-médecine.  
 d. Actions collectives, actions individuelles.  
 e. Nouvelles organisations liées à la réforme.  
 f. Prise en charge de publics particuliers.

**2. Actions en milieu de travail et conseils aux entreprises (travailleurs, employeurs, instances, branches)**  
 a. Prise en compte du besoin des adhérents.  
 b. Nouveaux modes de coopération (coopération interne, coopération avec des intervenants extérieurs...)  
 c. Actions collectives et individuelles.  
 d. Mise en œuvre d'outils de sensibilisation.  
 e. Utilisation d'outils de métrologie.  
 f. Suivi des actions en milieu de travail et outils d'évaluation.  
 g. Évaluation de la mise en œuvre par l'entreprise des recommandations.

**3. Traçabilité, veille et recherche**  
 a. Dossier général d'entreprise.  
 b. Dossier médical en Santé au travail.

**4. Actions transversales**  
 a. Moyens et ressources humaines (rationalisation des moyens et des ressources humaines, gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, outils d'évaluation et de coordination d'équipe, coopération avec d'autres spécialistes médicaux, appui des étudiants et des stagiaires, organisations des locaux...)  
 b. Partenariat et implication du chef d'entreprise.  
 c. Adaptation des SSTI aux nouveaux modes de fonctionnement des entreprises, aux nouveaux métiers, aux spécificités organisationnelles de branche...  
 d. Prise en compte des distances géographiques entre l'entreprise et le SSTI.  
 e. Actions à l'échelle d'un SSTI, de plusieurs Services d'une région ou plus.  
 f. Communication du SSTI (périmètre d'action, communication sur l'activité des métiers, journées découverte des pratiques en SSTI...)  
 g. Système d'information (digitalisation, interopérabilité, rapprochement des acteurs grâce aux nouvelles technologies, reconnaissance des distances par la technologie...)

Nous vous invitons dès à présent à nous faire parvenir vos retours.  
 Les communications bénéficiant d'un caractère transdisciplinaire, ainsi que celles qui incluent un volet évaluation, seront privilégiées.

**APPEL À COMMUNICATION**

**E**n effet, de nouvelles pratiques sont mises en œuvre, par les Services, afin de s'adapter aux évolutions du monde du travail et de la science.

Ainsi, les personnels des Services sont invités à répondre nombreux à l'appel à communication de cette 56<sup>ème</sup> édition des Journées Santé-Travail, dont la date de réception des résumés est prolongée jusqu'au vendredi 24 mai 2019.

Durant deux jours, les SSTI sont conviés à faire connaître des initiatives, pouvant se généraliser ou se transférer, d'actions en faveur des entreprises et des salariés, mais également à faire état de leurs modifications organisationnelles.

Il est précieux que les Services puissent venir témoigner, en proposant des communications sur leurs nouvelles

pratiques illustrant notamment les éléments suivants :

- ▶ le suivi de l'état de santé,
- ▶ les actions en milieu de travail et les conseils aux entreprises (travailleurs, employeurs, instances, branches),
- ▶ la traçabilité, la veille et la recherche,
- ▶ les actions transversales.

Pour proposer une communication autour de ce thème, il convient d'utiliser l'appel à communication à retrouver en ligne, sur la page des Journées Santé-Travail 2019 du site [www.presanse.fr](http://www.presanse.fr)

Les résumés sont à retourner, par courriel, à l'attention du Dr Letheux, à l'adresse suivante : [resume-jst@presanse.fr](mailto:resume-jst@presanse.fr) ■

## COMMISSION SYSTÈMES D'INFORMATION

# Innovations informatiques en Santé

La Commission Système d'Information (CSI) de Présanse procède, depuis plusieurs années, à une veille des innovations informatiques en santé.

**C**ette action se situe dans la mission que lui a confiée le Conseil d'Administration de Présanse, de "*favoriser l'émergence de systèmes d'information convergents, adaptés aux missions des SSTI et à la pratique des acteurs, et permettant de piloter et de rendre compte de leur activité*".

Les membres de la CSI bénéficient ainsi, depuis plusieurs années, de présentations par des SSTI ou des sociétés extérieures, de solutions informatiques innovantes pouvant présenter un intérêt pour la profession.

Des présentations d'outils et de solutions connectées, faites à la CSI, notamment de télémédecine, de télédiagnostic, de tablette pour la réalisation des fiches d'entreprise et le suivi des actions en milieu de travail, feront régulièrement l'objet de restitutions dans les Informations Mensuelles.

Ainsi, l'article ci-après présente, ce mois-ci, l'outil EMPRITE, développé pour les entreprises par l'OPSAT, et permettant de piloter toute la prévention dans celles-ci. ■